



**HAL**  
open science

## Article (D-6) Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés

Andre Moulin

### ► To cite this version:

Andre Moulin. Article (D-6) Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés. 2022. hal-03494655

**HAL Id: hal-03494655**

**<https://hal-univ-evry.archives-ouvertes.fr/hal-03494655>**

Preprint submitted on 5 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article (D-6) *Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés*

de Moulin André, université Evry, laboratoire CPN

## Table des matières

|                                                                                       |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Résumé.....                                                                           | 1  |
| Marx vs Keynes.....                                                                   | 3  |
| Sphère MàD de biens et de services et sphère finance : caractéristiques et liens..... | 3  |
| Caractérisation des sphères MàD de biens et de services et financière.....            | 4  |
| Liens entre sphère MàD de biens et de services et sphère financière.....              | 5  |
| Rappel des discours largement partagés.....                                           | 8  |
| Proposition : responsabilité (et risques) ET propriété partagées.....                 | 9  |
| Impact de notre proposition sur les relations au monde et les inégalités.....         | 10 |
| Annexe : Analyse du manifeste des économistes atterrés.....                           | 12 |
| Questions préalables sur l'origine de la richesse captée par la finance.....          | 12 |
| Analyse du manifeste des économistes atterrés (fausses évidences et mesures).....     | 13 |

Cet article (D-6) *Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés* est sous Creative Commons BY-SA 4.0.

Cet article appartient à la rubrique [discussions d'autres approches et sujets](#) du carnet de recherche [actualisation puis mobilisation de spinoza dans les sciences sociales](#) et à la rubrique [Analyse du capitalisme actuel au prisme des moyens de production](#) du carnet [l'économie au prisme des moyens de production](#).

## Résumé

Notre article part (1-) d'une citation de Marx sur la lourdeur et la pesanteur de la production que doit subir le capitaliste pour « faire du fric » et (2-) d'une citation de Keynes disant que l'incertitude économique est non probabilisable.

La production de biens et de services procède d'une mise en œuvre, sous la conduite de la raison, d'organisations, de procédures, de prévisions. Même si elle est soumise à des aléas (ex : les « forces majeures » précisées dans les contrats), cette production est assez prévisible. Pourtant, l'économie, dont la production de biens et de services jusqu'à leur mise à disposition est la part essentielle, est soumise à des crises, des soubresauts imprévisibles. Il y a là une contradiction.

Pour comprendre cette apparente contradiction entre ces deux citations de Marx et Keynes, notre article décrit l'origine des liens très déséquilibrés en faveur de la sphère financière sur la sphère de mise à disposition (MàD) de biens et de services : l'introduction du concept de « responsabilité limitée » dans les lois en France (de 1863 et 1867) et en UK (de 1856 à 1862).

La prise en compte de ce concept permet d'abord de bien différencier la logique de la sphère

*Article (D-6) Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de  
l'approche du manifeste des économistes atterrés*

financière de la logique intrinsèque de la sphère de M&D de biens et de services, puis de considérer ces liens déséquilibrés permettant à la finance de subsumer l'économie réelle :

(a-) La logique financière est uniquement fondée sur des prémisses poussées par les affects, les désirs des capitalistes, bien peu nombreux et jouant chacun pour eux. Elle est donc aussi imprévisible que leurs affects. La sphère financière n'est pas « ancrée dans l'économie réelle » : elle n'épouse pas, loin sans faut, ses finalités et ses contraintes.

(b-) La logique de M&D de biens et de services a forcément des prémisses fondées sur des « nécessités de la nature », parmi ces nécessités les besoins et les désirs des clients, et les difficultés de toutes sortes bien réelles pour produire ce qui est attendu. Elle a donc une certaine prévisibilité. Toutefois, elle subit les prémisses et l'imprévisibilité de la sphère financière du fait des liens dominants de celle-ci .

Notre thèse est donc de dire que ce sont ces liens dominants, domination permise par ce concept de « responsabilité limitée » inscrit dans les lois, qui expliquent le point de vue de Keynes et qui provoquent cette incertitude économique non probabilisable et les crises de toutes sortes.

Après avoir décrit les quelques caractéristiques pertinentes pour notre propos de chaque sphère (M&D de biens et de services et finance) et les quelques liens entre ces deux sphères, notre article propose, en préalable à toute autre mesure dont celles proposées par le manifeste des économistes atterrés, un fort rééquilibrage des liens entre l'économie réelle et la Finance, un fort ancrage dans l'économie réelle de cette Finance par la mesure suivante :

*la « responsabilité limitée » (qui est de fait un simple transfert du risque financier de l'actionnaire à l'entreprise mais SANS transfert, en échange, de propriété de l'actionnaire à l'entreprise<sup>1</sup>) est remplacée par la « responsabilité ET propriété partagées » entre actionnaires et entreprise (son collectif de travail). Pour cela, il faut que l'entreprise devienne personne morale et sujet de droit comme une association loi 1901. Cette modification anodine corrige les lois sur la « responsabilité limitée » des années 1860 : à l'époque, le concept de personne morale n'existait pas encore.*

Enfin, notre article analyse l'approche du manifeste des économistes atterrés, approche très « financière » se préoccupant beaucoup plus des États que de l'économie réelle, et en souligne les limites : les mesures proposées contraignent certes la logique financière mais ne remettent pas en question les deux causes fondamentales de la nocivité de la finance : (1-) sa main-mise sur TOUS

<sup>1</sup> Alors que le partage du risque entre actionnaires associés s'accompagne du partage de la propriété au prorata du risque financier pris par chacun, à savoir sa mise : achat d'actions ou parts sociales.

Article (D-6) *Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés*

les moyens de production quelle que soit sa contribution à ceux-ci et (2-) ses affects démesurés et imprévisibles.

## Marx vs Keynes

Au delà d'une logique de mise à disposition (MàD) de biens et de services souvent mise en avant en sociologie du travail, il y a une autre logique, une logique financière qui parasite une logique de MàD de biens et de services et sa fâcheuse et désagréable lourdeur comme l'écrit Karl Marx dans « Das Kapital, Band 2, Abschnitt 1, 1.4 Der Gesamtkreislauf » :

*Der Produktionsprozeß erscheint nur als unvermeidliches Mittelglied, als notwendiges Übel (fâcheux, ..) zum Behuf des Geld-machens. » .soit « Le processus de production n'apparaît que comme un lien inévitable, comme un mal nécessaire pour gagner de l'argent. »*

...à défaut de pouvoir s'en défaire ou d'en rêver comme il le précise dans la parenthèse ensuite :

*« Alle kapitalistischen Nationen ergreift periodisch ein Schwindel, den sie zur Geldmacherei frei von lästiger Produktion nutzen. »* soit « *Toutes les nations capitalistes ont périodiquement une chimère (ou escroquerie), celle de pouvoir faire du fric en se passant d'une production pesante ennuyeuse<sup>2</sup> ».*

Cette lourdeur est en contradiction avec les crises économiques séismiques, dont on sait qu'elles arriveront nécessairement bien qu'elles soient aléatoires et non probabilisables selon J.M. Keynes<sup>3</sup>

Dans cet article nous montrons que cette contradiction est due essentiellement à la mise en œuvre de la chimère ou escroquerie évoquée par Marx : en minimisant engagements et risques grâce au concept de « responsabilité limitée », la sphère financière subsume la sphère de MàD de biens et de services et entraîne celles-ci dans les soubresauts de son fonctionnement poussé par les affects des détenteurs de capitaux et d'autres « produits » financiers.

## Sphère MàD de biens et de services et sphère finance : caractéristiques et liens

Dans le premier paragraphe, nous caractérisons (1-) la sphère MàD de biens et de services, dont la

---

2 Voir en réaction le vocabulaire du *lean* management financier : agile, réactif, mince, etc. souvent sous couvert de satisfaction du client, tant en choix (se plier en 4) qu'en délais..., discours repris même par des sociologues pour motiver le lean !

3 Pour Keynes, l'incertitude économique est non probabilisable : « *en cette manière, il n'existe aucune base scientifique permettant de calculer une quelconque probabilité. Simplement nous ne savons pas* » John Maynard Keynes, « The general theory of employment », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 51, n° 2, février 1937, p. 214.

## Article (D-6) *Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés*

logique est fondée surtout sur des prémisses « nécessités de la nature » et sur quelques prémisses poussées par les affects, puis (2-) la sphère financière reposant sur (a-) l'expropriation-appropriation de la plus grande partie des moyens de production et d'une partie de plus-value issue des richesses tangibles produites et (b-) la création monétaire, et dont la logique est fondée sur des prémisses poussées par les affects des financiers.

Dans le paragraphe suivant, nous explicitons (1-) les liens entre ces deux sphères, à savoir la valorisation par la sphère financière, et (2-) les quelques transferts de la sphère financière à l'économie réelle et surtout les transferts de l'économie réelle à la sphère financière, ces derniers étant indispensables à la survie et à la « bonne » vie de celle-ci. Disons de suite que, comme Éric Pineault<sup>4</sup>, nous récusons l'autonomie des deux sphères et leur déconnexion et nous adoptons son image « *de l'encastrement hiérarchique du capital financier dans la reproduction des corporations [entreprises]* » pour qualifier leurs liens.

### ***Caractérisation des sphères M&D de biens et de services et financière***

**La sphère M&D de biens et de services** est certes fondée sur des prémisses poussées par les affects, mais également sur beaucoup de prémisses fondées sur des nécessités, des lois de la nature. Ces nécessités de la nature peuvent être des aléas (virus, climatique, pb de logistique, erreur humaine) mais ceux-ci peuvent être en partie anticipés à l'intérieur de cette sphère, ex : par des stocks (ce que déteste le capitaliste : richesse immobilisée qui serait mieux dans sa poche.).

**La sphère financière** est construite sur l'expropriation-appropriation permanente des moyens de production (et ce depuis l'expropriation primitive des communs en passant par les lois des années 1860 sur la « responsabilité limitée » permettant des procédés type « effet de levier », jusqu'aux procédés de la fin des années 1990 des « rachat » d'actions)<sup>5</sup>. Depuis le milieu du 20. siècle, les banques de dépôt et les assurances et fonds de pensions jouant aux banques d'affaire, la finance repose également sur l'expropriation-appropriation temporaire des dépôts des particuliers (compte en banque, épargne, fond de retraites, assurances, dépôts tous directement issus des richesses tangibles produites ET destinés tôt ou tard à la jouissance de richesses tangibles par ces épargnants), expropriation qui devient permanente si ça ne marche pas, ce qui provoque la ruine des petits épargnants et retraités.

---

4 Éric Pineault, « *Quelle théorie critique des structures sociales du capitalisme avancé?* » Cahiers de recherche sociologique , n° 45, 2008, p. 113-132.

5 Voir [article \(C-1-1\) Genèse et caractéristiques du capitalisme](#), puis l'[article \(C-1-a\) Critique des discours actionnarial et marxiste sur les procédés d'acquisition et d'enrichissement](#)

## *Article (D-6) Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés*

Ces expropriation-appropriations (sans contrepartie tangible d'aucune sorte au contraire des échanges marchands), auxquelles il faut rajouter la création monétaire, enflent la sphère financière sans la contraindre, lui donne une grande légèreté en la déliant des nécessités de la nature, de la lourdeur et de l'inertie de la sphère M&D des biens et des services. Cette légèreté permet également une grande créativité pour inventer des « produits » financiers de toute sorte et favorise grandement la satisfaction des affects capitalistes d'une minorité, affects multiples soumis à toutes sortes d'affections conjoncturelles<sup>6</sup> rendant la « logique » financière aléatoire et non probabilisable.

La sphère financière n'est reliée à la sphère M&D de biens et de services que par les transactions suivantes : (1-) remboursements d'emprunts par les entreprises et les particuliers, dividendes et rachats d'actions qu'elle reçoit des entreprises (ils procèdent directement des richesses produites), (2-) quelques émissions d'actions auxquelles il faut bien sûr retrancher les rachat d'actions, et emprunts contractés par les entreprises (dont pour « racheter » des actions!) et les particuliers.

### ***Liens entre sphère M&D de biens et de services et sphère financière***

Ces liens sont explicités en distinguant les valorisations qui les dimensionnent quantitativement et les transferts financiers effectifs.

Les valorisations présentées ci-dessous sont plus ou moins fondées sur des prémisses « nécessité de la nature » et sur des permises « affects des financiers ».

(1-) Valorisation des produits finis « biens et services » : poussée par le désir de vivre et d'en jouir et par la certitude qu'ils disparaissent (biens de consommation et service) ou qu'ils dépérissent, sauf à dépenser au moins pour les maintenir en état pour en jouir longtemps.

(1-1) Valorisation des « produits premiers » (énergie, métaux, agricole) à venir ou des biens souvent revendables (ex : biens immobiliers) : poussée par des affects provoqués par des incertitudes « nécessités de la nature », ex : aléas climatiques, catastrophes et autres « forces majeures ».

*Ces valorisations (1-) et (1-1) sont cantonnées dans la sphère M&D des biens et services et relèvent d'échanges marchands impliquant des producteurs, des clients et des intermédiaires commerciaux.*

(2-) Valorisation des actifs « moyens de production » : reliée à la valorisation (1-) des « biens et

<sup>6</sup> Dont les affects de capitalistes souvent concurrents, parfois alliés contre d'autres, chacun spéculant pour lui en pariant sur les paris des autres. Cela relève d'un mouvement brownien ou d'une théorie du chaos.

Article (D-6) *Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés*

services » qu'ils produiront, avec la certitude que ces moyens sont périssables, sauf à dépenser pour les entretenir, les améliorer, les augmenter, et au désir de plus-value en tenant compte du coût de la force de travail nécessaire pour produire ces biens avec ces moyens et pour les entretenir,

*Cette valorisation (2-) est celle faite par les responsables de l'entreprise, entreprise qui contribue largement à ces moyens de production. Cette valorisation reste encore assez fondée sur des prémisses « nécessités de la nature » et reste dans la sphère M&D de biens et de services, même si cette valorisation peut aussi tenir un peu compte du « goodwill » (voir ci-dessous).*

(3-) Valorisation boursière des actions d'entreprises : un peu reliée à la valorisation des actifs « moyens de production » ET beaucoup aux affects des financiers. Cette valorisation peut également tenir compte de la valorisation du « goodwill ». Il procéderait de « l'effort, la sagesse, la perspicacité en affaires ou l'affabilité de son propriétaire .... d'un avantage de localisation, d'un secret commercial ou industriel et éventuellement la valeur de la possession d'un brevet ou la valeur d'employés ayant des qualifications particulières, c'est à-dire dociles ou innovateurs »<sup>7</sup>.

*Cette valorisation (3-) est celle faite par les financiers qui sont totalement maîtres des moyens de production d'où la subsumption de la sphère financière sur la sphère M&D des biens et des services. Cette valorisation est faite au regard de leur **faible et arbitraire contribution** à ces moyens bien qu'ils en disposent totalement : elle est donc peu fondée sur des prémisses « nécessités de la nature » et beaucoup sur les affects des financiers. C'est la disparité aléatoire et non probabilisable entre ces valorisations (2-) et (3-) qui rend l'économie, selon Keynes, aléatoire et même non probabilisable.*

(4-) Valorisation des montants et des remboursements d'emprunts aux entreprises et aux particuliers au regard, en général, du bien tangible à acquérir et de la fiabilité de l'emprunteur.

*Cette valorisation (4-) est celle faite par les financiers mais est assez liée à l'économie réelle (ex : logement, locaux, machines), sauf bien sûr s'il s'agit d'un emprunt pour racheter des actions : c'est alors une ponction financière sans aucun échange, les actionnaires restant propriétaires de tout.*

(5-) Valorisation des « produits » financiers selon leur composition : évaluation un peu reliée aux valeurs boursières des actions (valorisation (3-)), aux emprunts de la valorisation (4-) et aux matières premières (valorisation (1-1)), « Produits » financiers « Futures » ou « Forwards » de « Hedge funds »). Cette valorisation (5-) est beaucoup poussée par des affects (ex : désir de faire du

<sup>7</sup> Éric Pineault, « Quelle théorie critique des structures sociales du capitalisme avancé? » Cahiers de recherche sociologique, n° 45, 2008, p. 113-132.

Article (D-6) *Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés*

fric, dans le futur, en les revendant plus cher) et très peu fondée sur des richesses tangibles trop difficiles à relier à ces « produits », ex : titrisation d'emprunts « subprime » accordés à des gens très modestes gagés sur une estimation spéculative de leur logement, panier boursier composé de diverses actions, d'assurances, etc .....

*Depuis Keynes, cette valorisation (5-) accentue le caractère aléatoire et non probabilisable de l'économie. Néanmoins, ce sont les valeurs boursières des actions (valorisation (3-)) qui ont le plus de poids dans cette valorisation (5-). Cette valorisation (5-), qui ne se pratique que depuis une vingtaine d'années peut être supprimée. Il resterait alors la valorisation (3-), comme du temps de Keynes, pour expliquer à la fois la puissance et le caractère aléatoire de la logique financière.*

Ces valorisations (surtout les (3-) et (5-)) montrent le peu de contraintes subies par la finance de la part de l'économie réelle malgré les nombreuses prémisses de celle-ci poussées par des nécessités de la nature. Néanmoins, comme E. Pineault<sup>8</sup>, nous récusons les qualifications de « vraie » ou « fausse » valorisation, « *entre réel et fictif* » : chaque valorisation est faite selon certains critères poussés parfois par ce qui est perçu comme « nécessités de la nature » mais aussi beaucoup par les affects, les désirs de ceux qui valorisent, ex : lorsqu'on désire fortement, au travers d'une O.P.A., prendre le contrôle d'un concurrent, on n'hésite pas à proposer une valorisation qui n'a plus rien à voir avec les savants calculs financiers fondés sur actifs et « goodwill ».

Toutefois, la sphère financière ne peut exister toute seule :

il lui est absolument nécessaire que ses quelques liens avec la sphère M&D de biens et de services se concrétisent par des transferts tangibles : les transferts de l'économie réelle vers la finance indispensables à la « bonne » vie de la finance sont les dividendes, les rachat d'actions et les remboursements d'emprunts car ils procèdent de la richesse tangible produite. S'il n'y a jamais ou trop peu de ces transferts tangibles vers la sphère financière, elle s'écroule. Ça a été le cas avec l'escroquerie de Madoff : « intérêts » payés non par prélèvement sur de la richesse tangible produite, mais par la mise financière de nouveaux entrants. Ce cercle vicieux ne tournait que dans la sphère financière, poussé par les affects de Madoff et confortés par les affects de ses clients. Madoff a fait preuve d'une grande imagination complètement hors sol, hors « nécessités de la nature », hors richesse tangible. Ça a été également le cas lorsque les américains de condition modeste n'ont pas pu rembourser leurs emprunts « subprime » que leur avaient fourgués des « conseillers financiers » :

---

8 Éric Pineault, « *Quelle théorie critique des structures sociales du capitalisme avancé?* » Cahiers de recherche sociologique , n° 45, 2008, p. 113-132.



## Article (D-6) *Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés*

suite aux défauts de remboursement des emprunteurs, leurs banques n'ont pas pu récupérer leurs mises en vendant les biens immobiliers gagés à une valeur spéculative exagérée, d'où le déclenchement de la crise uniquement financière de 2008<sup>9</sup>.

La subsumption affective des financiers-investisseurs sur l'économie réelle est bien sûr due à des processus, dont les principaux sont les expropriation-appropriations (a-) permanentes des moyens de production et (b-) temporaires de l'épargne des particuliers. Ces financiers-investisseurs ont un total pouvoir sur les moyens de production et l'épargne des particuliers (les autres, particuliers ou entreprises, n'ont rien à dire ni à faire) alors que l'échange marchand crée des liens plus symétriques et beaucoup plus tributaires des « nécessités de la nature », dont celles de toutes les parties prenantes.

## Rappel des discours largement partagés

Notre [article \(C-1-a\) Critique des discours actionnarial et marxiste sur les procédés d'acquisition et d'enrichissement](#) analyse et discute les discours dominants et marxistes sur les prétendus engagement et risques pris par le capitaliste « avançant une partie de sa fortune » pour acheter des machines et une autre partie pour acheter la matière première et payer les premiers salaires (dixit Marx). Cet article (C-1-a), ainsi qu'un article sur wikipedia<sup>10</sup>, montre que c'est faux. Marx est excusable dans la mesure où le concept de « responsabilité limitée » et les astuces qu'il permet n'existaient pas encore vraiment de son temps.

De nos jours, seuls des auteurs comme Y.N. Harari<sup>11</sup>, et bien sûr toute la littérature pour investisseurs proposant des astuces comme « effet de levier » et « rachat d'actions » soulignent l'ingéniosité de cette « fiction juridique »<sup>12</sup> (Harari) qu'est la « responsabilité limitée », « fiction juridique » permettant tous les procédés d'acquisition des moyens de production, véritables procédés d'expropriation-appropriation de ceux-ci, causes essentielles des liens déséquilibrés en faveur de la finance sur l'économie réelle.

---

9 Voir aussi la première crise financière du capitalisme moderne, celle de 1866 en UK, du fait d'une mauvaise maîtrise du tout nouveau concept de « responsabilité limitée » appliqué aux banques en 1862 : voir article sur <https://www.cairn.info/revue-economique-2011-5-page-867.htm> « l'impact de la loi de 1862 généralisant la responsabilité limitée au secteur bancaire et financier sur la crise anglaise de 1866 » de David Foucaud.

10 [https://fr.wikipedia.org/wiki/Acquisition\\_marchande\\_des\\_biens\\_et\\_des\\_moyens\\_de\\_production](https://fr.wikipedia.org/wiki/Acquisition_marchande_des_biens_et_des_moyens_de_production)

11 Y.N. Harari : *SAPIENS ; la révolution cognitive ; L'Arbre de la connaissance ; La légende de Peugeot*

12 « Peugeot appartient à un genre particulier de fictions juridiques, celle des « sociétés anonymes à responsabilité limitée ». L'idée qui se trouve derrière ces compagnies compte parmi les inventions les plus ingénieuses de l'humanité. »

## **Proposition : responsabilité (et risques) ET propriété partagées**

Notre proposition se résume ainsi : la « responsabilité limitée » (en fait, transfert du risque financier sans transfert de propriété) est remplacée par la « responsabilité et propriété partagées ».

Pour être homogène avec le manifeste des économistes atterrés, nous proposons deux mesures dont l'effet principal est un très fort resserrement des liens entre la sphère financière et la sphère de M&D de biens et de services. Ce resserrement est fait en prenant en compte et en comptabilisant TOUTES les contributions aux moyens de production des actionnaires ET du collectif de travail de l'entreprise pour partager entre tous ces contributeurs la propriété, le contrôle et la jouissance des actifs au prorata de leurs contributions respectives en biens et en industrie.

Le capital de l'entreprise représente alors fidèlement tous les actifs de l'entreprise et il est détenu par les actionnaires ET par le collectif de travail, chacun avec ses affects, alors que le capital social actuel n'a que peu à voir avec les actifs, d'où une évaluation boursière, tributaire des seuls affects des actionnaires, des plus aléatoires (voir valorisation (3-) du paragraphe *Liens entre sphères M&D de biens et de services et sphère financière*). Notre proposition ressert fortement les liens entre sphère financière et sphère M&D de biens et de services et réduit pratiquement la valorisation (3-) en la valorisation (2-), beaucoup plus prévisible puisqu'elle est fondée sur des échanges marchands de biens tangibles, ex : des locaux et des machines. Notre proposition ruine donc tout espoir de plus-value spéculative sur les actions, ce qui réduit fortement le volume des « produits » financiers.

La première mesure nécessaire pour cela est que la société-entreprise devienne sujet de droit, comme une association loi 1901, d'où les « *mesures suivantes en débat pour sortir de l'impasse* ». La deuxième mesure prend acte également que toute richesse tangible, dont les actifs et moyen de production sont des biens périssables :

**Mesure n° 1:** Compléter l'article 1832 du code civil : (« *La société est instituée par deux ou plusieurs personnes qui conviennent par un contrat d'affecter à une entreprise commune des biens ou leur industrie en vue de partager le bénéfice ou de profiter de l'économie qui pourra en résulter.* »)

par un article 1832-3 : « *Dès que la société-entreprise est constituée [Kbis établi], elle est une personne morale, sujet de droit associé à l'entreprise commune : toute contribution du collectif de travail aux actifs de la société-entreprise est considérée comme une affectation par celle-ci à l'entreprise commune de ses biens ou de son industrie en vue, comme les autres associés et chacun selon sa contribution, de partager le bénéfice ou de profiter de l'économie qui pourra en résulter.* ».

*Remarque : la distinction entre société et entreprise n'a plus lieu d'être. La société-entreprise est l'association d'actionnaires et du collectif de travail, chacun ayant propriété et puissance d'agir sur*

*Article (D-6) Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés*

*les actifs-moyens de production au prorata de sa contribution.*

**Mesure n° 2:** chaque année, évaluer la part de propriétés des moyens de production détenus par les actionnaires extérieurs et détenus par le collectif de travail de la société-entreprise en fonction de la contribution de chacun dans l'année pour en acquérir, en louer, les maintenir, les améliorer, etc..et en fonction de la dépréciation des actifs pour déprécier de la même manière les contributions des années précédentes des uns et des autres.

***Impact de notre proposition sur les relations au monde et les inégalités***

Dans la sphère M&D de biens et de services, les relations d'une société-entreprise propriété de son collectif de travail et de ses actionnaires avec n'importe quelle autre ou des particuliers ne devraient pas se détériorer, sauf hostilité idéologique prenant le pas sur l'attractivité des biens et services mis à disposition. Ce serait plutôt le contraire : affranchie de la tutelle des affects des seuls actionnaires et du fait du désir du collectif de travail de pérenniser son entreprise, les relations avec de telles sociétés-entreprises seraient plus prévisibles et fiables.

Les relations avec la finance correspondent aux transactions suivantes : (a-) remboursements d'emprunts par les entreprises et les particuliers, dividendes que les actionnaires et le collectif de travail reçoit de la société-entreprise (ils procèdent directement des richesses produites), (b-) quelques émissions d'actions et emprunts directement contractés par la société-entreprise<sup>13</sup>. Les « produits » financiers, s'ils existent encore, ne contiendraient plus de valorisation (3-) (valorisation boursière des actions) suscitant des espoirs de spéculation d'où des flux beaucoup moins importants.

Si la société-entreprise est fiable<sup>14</sup>, il n'y a aucune raison, sauf purement idéologique, qu'il lui soit plus difficile d'emprunter, que ce soit aux banques<sup>15</sup> ou sur les marchés financiers (prêt obligataire). Par contre, il y aura peut-être moins d'actionnaires intéressés par des émissions d'actions. Toutefois, ces émissions d'actions représentent actuellement moins de 10% des investissements réalisés.

Les société-entreprises françaises possédées et dirigées par une association d'actionnaires et du collectif de travail, le plus souvent majoritaire du fait de sa contribution permanente importante aux moyens de production, seront dépendantes, comme aujourd'hui mais pas plus, des activités économiques et financières du monde extérieur et y réagiront selon les affects de leur gouvernance.

Cette gouvernance sera influencé par le mode de représentation des actionnaires (entre petits et

---

13 Il n'est plus question de rachat d'actions sans contrepartie.

14 Plus fiable que actuellement car les responsabilités et les risques sont totalement pris en compte par l'association actionnaires-collectif de travail, le collectif étant très sensible à la pérennité de « son » entreprise : pas d'actionnaires qui se défilent après avoir mis en faillite sa société.

15 Remarque : les banques françaises ou filiales françaises de banques étrangères seront elles aussi propriétaires de leurs actionnaires ET de leur collectif de travail.

Article (D-6) *Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés*

gros porteurs) et du collectif de travail (du PDG à l'employé). Cette représentation, quelle qu'elle soit, devra respecter au moins une « nécessité de la nature » : produire plus de richesse qu'elle n'en consomme soit, en terme comptable, avoir un compte de résultat positif.

Enfin, cette évolution supprime la cause de la concentration des patrimoines selon Th. Piketty<sup>16</sup> : le rendement des capitaux  $r$  n'est plus supérieur à la croissance économique  $g$  :

Le patrimoine « moyens de production », constitue la plus grande part des grands patrimoines. Actuellement, la seule et **modeste** contribution des actionnaires les rend propriétaires de **tout** ces moyens, d'où ce rendement  $r$  ( $r$  d'autant plus grand que la mise du capitaliste est petite comparée à celle de l'entreprise) qui croît d'ailleurs grossièrement avec  $g$ , la croissance économique étant corrélée avec la croissance des moyens de production. Avec cette évolution, les parts sociales ou actions, détenues par les actionnaires et le collectif de travail, représentent la totalité des contributions de chacun aux moyens de production et se déprécient avec ceux-ci. Le rendement du capital est donc très directement lié aux résultats opérationnels dans l'économie réelle et beaucoup moins aux soubresauts de la finance.

---

16 Th. Piketty : « *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle* ». Voir article (C-1-a) *Critique des discours actionnarial et marxiste sur les procédés d'acquisition et d'enrichissement* et [article \(C-1-b\)](#) *Acquisition des moyens de production*

## **Annexe : Analyse du manifeste des économistes atterrés**

Ce manifeste montre la très bonne connaissance de ses auteurs<sup>17</sup> de la complexité et de la sophistication de la sphère financière. Toutefois, l'approche très « financière » de ce manifeste se préoccupe beaucoup plus des États que de l'économie réelle, alors que cette sophistication n'est possible que par la quasi déconnexion de la finance d'avec l'économie réelle : cette sphère financière est la mise en œuvre de la chimère ou escroquerie (*Schwindel*) évoquée par Marx, au moins pour s'affranchir le plus possible des lourdeurs et contraintes de l'économie réelle. Néanmoins, il faut quand même commencer par capter de la richesse, « faire du fric » ! Malheureusement, ce manifeste ne s'occupe pas de ce détail : il dénonce une finance non ancrée dans la réalité économique, qui prétend néanmoins être experte et bienfaitrice et qui fait tout pour que l'État ne confisque pas trop les richesses qu'elle s'accapare. C'est l'objet du premier paragraphe de cette annexe que de creuser le processus d'accaparement des richesses par quelques questions-réponses avant d'analyser en conséquence ce manifeste.

### ***Questions préalables sur l'origine de la richesse captée par la finance***

Les questions-réponses suivantes ne concernent que la « vraie » richesse, celle issue de l'économie réelle, et non celles un peu virtuelles issues, par exemple, de la vente d'actions et autres produits financiers entre financiers.

(1-) Transfert de richesses réelles captées par les financiers ? dividendes et rachat d'actions.

(2-) Quelle est cette richesse ? Une partie plus ou moins importante de la richesse créée, selon les désirs de la finance, valeur ajoutée issue du travail des salariés. Le capitaliste accumule cette richesse.

(3-) Ce transfert est à quel titre ? Le financier a la totale maîtrise des moyens de production car il en est de fait propriétaire<sup>18</sup>.

(4-) Comment devient-il propriétaire des moyens de production ? (a-) Selon les économistes classiques ainsi que Marx et les marxistes : il consacre une partie de sa fortune pour acheter tous ces moyens de production (*nous montrons plus loin que cette réponse (a-) est une fausse évidence et nous proposons une réponse (b-) déjà exposée dans la littérature pour investisseurs astucieux*)

(5-) Et au début du début du capitalisme, d'où est venue cette fortune ? Pour Marx, de l'accumulation primitive : expropriation-appropriation par les nobles des terres communales<sup>19</sup> (enclosures en UK), faite en usant de violence<sup>20</sup> selon celui-ci.

*Remarque : le terme « accumulation » primitive n'est donc pas approprié. Il s'agit d'une « expropriation-appropriation primitive », « expropriation » car il ne s'agit pas d'un échange marchand : les communautés paysannes n'ont pas été dédommagées pour cela. D'après Marx et les*

17 Ph. Askenazy (CNRS), Th. Coutrot (Conseil scientifique d'Attac), A. Orléan (CNRS, EHESS), H. Sterdyniak (OFCE)

18 Nous écrivons souvent que le capitaliste est propriétaire des moyens de production ou tout comme. Compte tenu d'objections juridiques disant que le capitaliste n'est propriétaire que des actions, nous expliquons notre raccourci pour montrer que le capitaliste se cache derrière son petit doigt juridique : la propriété de l'ensemble des actions par le capitaliste lui donne droit de jouir et disposer des moyens de production de la manière la plus absolue. Ce droit est la définition même de la propriété selon l'article 544 du Code Civil (« *La propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements* »).

19 Une expropriation-appropriation similaire à eu lieu en Amérique par les colons au détriment des indiens. Voir [article \(C-1-1\) Genèse et caractéristiques du capitalisme](#)

20 Voir Karl Marx, *Le Capital, Livre I, chap 24*, Paris, Editions Sociales, 1982,

## Article (D-6) *Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés*

*marxistes, cela ne se serait produit qu'une fois. Ensuite, réponse à la question (4-), le capitaliste aurait toujours consacré une partie de sa fortune, alimentée certes par les dividendes reçus, pour acquérir toujours plus de moyens de production, acquisition complète légitimant ses droits de propriétaires. Hors, cette évidence est fausse. Il n'est que de lire, pour s'en convaincre, (a-) les écrits d'investisseurs astucieux conseillant les mécanismes d'effet de levier et de rachat d'actions, et (b-) les chiffres indiquant que les investissements directement réalisés par les entreprises (en empruntant) sont au moins 10 fois supérieurs à ceux par émission d'actions (avec rachat d'actions à soustraire). Néanmoins, grâce au concept de « responsabilité limitée » et de l'inexistence juridique de l'entreprise quant au droit de propriété, la totalité des moyens de production permis par ces investissements de l'entreprise sont à l'entière discrétion du capitaliste, et ce sans échange marchand de quoi que ce soit avec celle-ci : il s'agit bien là d'une expropriation-appropriation qui se perpétue, appropriation identique à celle faite au détriment des paysans du 17. siècle et des indiens d'Amérique.*

D'où le complément de réponse (b-) à la question (4-) : du fait d'une mise de fond qui peut être minimale, le capitaliste (l'ensemble des actionnaires associés) s'approprie en permanence les moyens de production auxquels contribue l'entreprise en y consacrant ses biens et industrie : emprunts, réinvestissement direct d'une partie de la valeur ajoutée, maintenance, amélioration, extension de ces moyens de productions et des actifs en général. Cette appropriation des moyens de production est le principal transfert de richesse, loin devant les dividendes de la réponse (1-) entre l'économie réelle et la finance. C'est un transfert invisible : son effet est un peu visible avec la valorisation boursière des actions : outre sa dépendance aux affects des capitalistes, cette valorisation est sensible aux actifs de l'entreprise, en particulier dans un projet de vente à la découpe.

### ***Analyse du manifeste des économistes atterrés (fausses évidences et mesures)***

#### **(1-) les marchés financiers sont efficaces**

Dans l'analyse faite, il n'y a pas de description claire des critères « d'efficacité » d'allocation des capitaux, aussi bien des critères des financiers-investisseurs que des critères souhaités par les auteurs de ce manifeste.

En effet, selon ces auteurs, « *le capital s'investit dans les projets les plus rentables et délaisse les projets les moins efficaces* ». L'objectif semble donc être une bonne rentabilité du capital investi, ce qui est assez banal si l'on ne précise pas ce que sont les « projets ». Le béotien pense, par exemple, « projet industriel innovant ». Toutefois, lorsque il est écrit ensuite que « *L'erreur majeure de la théorie de l'efficacité des marchés financiers consiste à transposer aux produits financiers la théorie habituelle des marchés de biens ordinaires.* » on peut présumer que ces « projets » manipulent surtout des produits financiers à l'intérieur de la sphère financière et non des projets directement liés à la MàD de biens et de services. Cette présomption est étayée par les faits : la part des flux financiers de la sphère financière directement vers la sphère de MàD de biens et de services est négligeable comparée à tous les flux financiers confinés dans la sphère financière.

C'est peut-être pour cela que parmi les quatre mesures préconisées trois ne concernent que la sphère financière et seule la n°3 évoque un lien entre sphère financière et sphère de production : « *limiter les transactions financières à celles répondant aux besoins de l'économie réelle* ».

Encore faut-il distinguer ces transactions « *répondant aux besoins de l'économie réelle* ». Nous proposons trois distinctions principales.

## Article (D-6) *Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés*

(1-) Emprunts bancaires et obligataires contractés directement par les entreprises pour investir en moyens de production ou assurer leur survie ET NON pour « racheter » des actions de leurs actionnaires : ce lien finance-industrie est fort non pas au moment de l'emprunt (il s'agit d'un crédit, d'une création monétaire) mais au moment du remboursement (fait grâce au prélèvement d'une partie de la richesse produite). La survie et la prospérité de la sphère financière dépend surtout de ces remboursements et ces remboursements sont, selon nous, les liens les plus déterminants entre ces deux sphères : sans ces remboursements, la sphère financière s'effondre.

(2-) Augmentation de capital (lors d'émission d'actions), à savoir argent qui tombe vraiment dans les caisses de l'entreprise : ce lien finance-industrie est assez faible car (A-) les montants en jeu sont très inférieure (a-) à ceux de l'ensemble des flux financiers, (b-) aux emprunts directs des entreprises (point (1-)) pour investir ou pour sa survie, (B-) très faible corrélation entre le capital social et les actifs (moyens de production) de l'entreprise : ces actifs sont surtout acquis (a-) grâce aux transactions (1-), (b-) au réinvestissement d'une partie de la richesse produite et enfin (c-) aux travaux de maintenance, d'adaptation, d'extension de ces moyens de production. Néanmoins, en y ayant contribué qu'au minimum, le capitaliste a ces moyens entièrement à disposition.

(3-) Emprunts bancaires et obligataires contractés par des actionnaires pour participer à une émission d'actions pour une entreprise (et non pas pour, par exemple, racheter des actions à d'autres : dans ce cas, pas un sous ne va à l'entreprise) : ce lien finance-industrie est très très faible, d'autant plus faible que les actionnaires usent de nombreux procédés pour de fait faire prendre en charge leurs emprunts personnels par l'entreprise.

Ces trois distinctions ne sont pas faites dans ce manifeste. On présume que cette mesure n°3 ne conteste que les transactions suivantes : émissions d'actions (après soustraction des rachats d'actions et des dividendes). De nos jours, le solde de ces transactions est positif pour le financier. Par contre, cette mesure n°3 ne conteste pas les emprunts contractés directement par l'entreprise (mais pas pour « racheter » des actions) puisqu'ils répondent « *aux besoins de l'économie réelle* ».

### **(2-) les marchés financiers sont favorables à la croissance économique**

Nous sommes entièrement d'accord pour affirmer que cette « évidence » est fautive<sup>21</sup>. Par contre, l'affirmation suivante est à compléter : « *Le ROE (Return on Equity, ou rendement des capitaux propres) de 15% à 25% est désormais la norme qu'impose le pouvoir de la finance aux entreprises et aux salariés. La liquidité est l'instrument de ce pouvoir, **permettant à tout moment aux capitaux non satisfaits d'aller voir ailleurs.*** ». Même si le ROE procuré par une entreprise lui est satisfaisant, le capitaliste ira mettre ses capitaux disponibles ailleurs tant que l'entreprise satisfaisante se débrouille toute seule pour investir car de toute manière il en reste totalement maître. S'il lui manque quelques liquidités pour « *aller voir ailleurs* », il peut même en soutirer à l'entreprise avec au moins deux procédés : (1-) rachat d'actions quitte à ordonner à l'entreprise de s'endetter pour cela, (2-) mettre en place un « lean management » afin de récupérer du cash par diminution drastique du working capital, ex : stocks réduits au minimum : la générosité d'une entreprise envers le capitaliste lui permet justement « *d'aller voir ailleurs* ». Naturellement, si le capitaliste ne la trouve pas assez généreuse, il prendra la seule mesure possible qui lui permettra ensuite « *d'aller voir ailleurs* » : vendre ses actions à d'autres (ce qui est transparent pour l'entreprise).

Deux mesures proposées ont un lien avec la sphère M&D de biens et de services :

« **Mesure n° 5** : renforcer significativement les contre-pouvoirs dans les entreprises pour obliger

21 Voir notre [article \(C-1-c\)](#) *Logique financière vs logique productive*

## Article (D-6) *Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle et critique de l'approche du manifeste des économistes atterrés*

*les directions à prendre en compte les intérêts de l'ensemble des parties prenantes.*

Nous pensons que le premier *contre-pouvoir* à introduire dans l'entreprise est celui du collectif de travail. Nous pensons surtout que ce doit être un « vrai » pouvoir, le même que celui des actionnaires car fondé sur les mêmes raisons : le pouvoir issu de la propriété. Ce pouvoir est donc incontestable : le pouvoir du collectif de travail aussi bien que des actionnaires est fondé sur leur contribution respective aux actifs de l'entreprise. C'est ce que proposent les deux mesures de cet article. Nul doute que ce pouvoir du collectif de travail, sujet de droit, sera plus favorable au « *renforcement significatif des contre-pouvoirs de l'ensemble des parties prenantes* ».

**Mesure n° 7** : *réduire la dépendance des entreprises vis-à-vis des marchés financiers, en développant une politique publique du crédit (taux préférentiels pour les activités prioritaires au plan social et environnemental)* ».

Il y a deux alternatives au regard des marchés financiers : (1-) les assujettir beaucoup plus fermement à la sphère M&D de biens et de services ou (2-) créer à côté des marchés financiers un marché « public » financier. Ces deux alternatives ne sont pas antagonistes. Nous pensons que l'alternative (1-) est la plus déterminante et elle est significativement mise en œuvre avec les deux mesures que nous proposons. Il semble qu'un marché public financier serait une niche pour « *les activités [considérées comme] prioritaires au plan social et environnemental* ». Il risque de ne pas peser lourd.

### **(3-) les marchés sont de bons juges de la solvabilité des États**

### **(4-) l'envolée des dettes publiques résulte d'un excès de dépenses**

Les dépenses des États (« *s'adonnant à des dépenses sociales inconsidérées* »), celles qui coûtent « *un pognon de dingues* »<sup>22</sup>, sont des dépenses de la sphère M&D de biens et de services (santé, solidarités sociales, éducation, infrastructures, etc...).

Tous ces biens et services sont des nécessités de la nature, de la nature humaine, notamment celles qui contribuent à la production et à la reproduction de la force de travail, force absolument nécessaire au capitalisme<sup>23</sup> en particulier et à la production des biens et des services en général.

La mesure n°9 (« *Réaliser un audit public et citoyen des dettes publiques* ») botte en touche. S'il y a débat, ce devrait être sur les points suivants : (1-) confirmer ou non la nécessité de M&D de ces biens et services, (2-) déterminer qui doit y contribuer et (3-) déterminer qui les réalisent, les met à disposition (M&D) et pour qui.

### **(5-) il faut réduire les dépenses pour réduire la dette publique**

Le débat en trois points proposé ci-dessus est un préalable à toute mesure. Les mesures n°10 et 11 proposées semblent confirmer la nécessité de M&D des services listés (point (1-)) mais ne disent rien sur les points (2-) et (3-). Pour le point (2-) notre proposition est la suivante : si la propriété et les pouvoirs dans les entreprises se partagent entre actionnaires et collectifs de travail au prorata de leurs contributions respectives aux moyens de production, c'est bien entendu à ces entreprises de contribuer, que ce soit directement ou par l'intermédiaire du collectif de travail et des actionnaires. Sur le point (3-), le débat est ouvert.

### **(6-) la dette publique reporte le prix de nos excès sur nos petits-enfants**

<sup>22</sup> Président Macron le 13 juin 2018.

<sup>23</sup> Voir dans notre [article \(C-1-1\) Genèse et caractéristiques du capitalisme](#) les trois circuits du capitalisme : circuit de production de la valeur ajoutée, circuit de la production de la force de travail, circuit de production des moyens de production.



## **(7-) il faut rassurer les marchés financiers pour pouvoir financer la dette publique**

### **(8-) l'union européenne défend le modèle social européen**

« *La concurrence sociale et fiscale [entre pays] a permis de réduire les impôts, notamment sur les revenus du capital et des entreprises (les « bases mobiles »), et de faire pression sur les dépenses sociales.* » ..... « *la liberté de circulation des capitaux a été accordée aux investisseurs du monde entier, soumettant ainsi le tissu productif européen aux contraintes de valorisation des capitaux internationaux.* ».

Ces propos soulignent la concurrence entre pays. L'union européenne propose que ses pays affrontent ensemble cette concurrence des pays extérieurs à cette union. Cet unité dans l'affrontement suppose les mêmes règles sociales et fiscales. Malheureusement, les quelques règles communes montrent plutôt un alignement par le bas.

Nous commentons les mesures proposées et nous renvoyons à la fin de l'article pour considérer les réactions éventuelles d'autres pays et économies aux évolutions que nous proposons à propos de la maîtrise des moyens de production.

« *Pour que l'Europe puisse promouvoir véritablement un modèle social européen, nous mettons en débat deux mesures :*

**Mesure n° 16 :** *remettre en cause la libre circulation des capitaux et des marchandises entre l'Union européenne et le reste du monde, en négociant des accords multilatéraux ou bilatéraux si nécessaire.*

Il est facilement compréhensible de conditionner la libre importation des marchandises à des critères sociaux, écologiques, fiscaux etc.. à respecter durant la M&D de ces marchandises.

Sachant qu' « *En France, 80 % des entreprises sont financées par les banques* »<sup>24</sup> (une alternative au prêt bancaire est le prêt obligataire auprès d'investisseurs ainsi que l'émission d'actions) et que les investissements directs étrangers en France (IDEF) ont atteint 31,6 Md€<sup>25</sup> en 2018<sup>26</sup> sur un total d'investissement de plus de 200 Md€ (en 2017), il est plus difficile de comprendre l'intérêt de mieux réglementer la circulation des capitaux. Ce que nous proposons à propos de la maîtrise des moyens de production pourrait peut-être provoquer : (1-) une baisse de ces IDEF, (2-) une diminution des prêts bancaires et achat d'actions par des établissements bancaires et des investisseurs en France. La proposition de la Mesure n° 7 peut, si nécessaire, remédier à cela (« *réduire la dépendance des entreprises vis-à-vis des marchés financiers, en développant une politique publique du crédit (taux préférentiels pour les activités prioritaires au plan social et environnemental)* »).

**Mesure n° 17 :** *au lieu de la politique de concurrence [entre États de l'union ?], faire de « l'harmonisation dans le progrès » le fil directeur de la construction européenne. Mettre en place des objectifs communs à portée contraignante en matière de progrès social.* »

Ce serait bien entendu une très bonne chose si cela permet une *harmonisation* par le haut, ce qui n'est pas gagné. Notre proposition permettant au collectif de travail d'être propriétaire des moyens de production est un « *progrès social* » majeur. La mise en œuvre de cette proposition, respectant scrupuleusement le droit « naturel » de propriété énoncé par J. Locke<sup>27</sup>, ne requiert même pas

24 Source : <https://www.creditprofessionnel.com/le-pret-obligataire-qu-est-ce-que-c-est>

25 Malgré ses folles dépenses sociales, la France est un des pays « bénéficiant » le plus de ces investissements étrangers.

26 <https://www.insee.fr/fr/statistiques>

27 John Locke dans *le Second Traité du gouvernement*.

l'assentiment des autres États.

### **(9-) l'euro est un bouclier contre la crise financière mondiale**

### **(10-) la crise grecque a enfin permis d'avancer vers un gouvernement économique et une vraie solidarité européenne**

« À partir de la mi-2009, les marchés financiers ont commencé à spéculer sur les dettes des pays européens ». Nous montrons que notre proposition qui resserre fortement les liens entre la sphère financière et la sphère de MàD des biens et services est de nature à brider l'imagination infinie des « structureurs »<sup>28</sup> des salles des marchés pour créer des produits financiers fondés sur des dettes ou d'autres choses. Cette imagination a été, en Europe, d'autant plus libre de se déployer que la banque centrale européenne a renoncé à financer les États de l'U.E. d'où ce recours aux marchés financiers.

« **Mesure n° 22** : lancer un vaste plan européen, financé par souscription auprès du public à taux d'intérêt faible mais garanti, et/ou par création monétaire de la BCE, pour engager la reconversion écologique de l'économie européenne. ».

La solution « *par souscription auprès du public* » ancre mieux la sphère financière à la sphère de MàD des biens et services car cette souscription procède directement de la création de richesse : c'est donc une réorientation ou *reconversion* des activités économiques sans pour autant faire de la croissance. La solution « *création monétaire de la BCE* » a des effets à priori plus aléatoires : c'est une incitation à créer plus de nouvelles richesses, certes « écologiques », en plus des richesses traditionnelles déjà produites, sans forcément les remplacer.

---

28 Dans les salles de marché, des « structureurs » imaginent des produits financiers vendus par des vendeurs puis gérés par des « traders » pour le compte des clients.